

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 02637

Numéro SIREN : 878 480 862

Nom ou dénomination : 3 M SOLUTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 09/09/2022 sous le numéro de dépôt 17249

Désignation de l'entreprise		SARL 3M SOLUTIONS		3 rue des saules		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		67120 DUPPIGHEIM					
SIRET		8 7 8 4 8 0 8 6 2 0 0 0 2 7					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		14	

				Exercice N clos le 31122021		Exercice N-1 clos le 31122020	
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	012				
		014	016				
	Immobilisations corporelles*	028	030	800	320	480	640
	Immobilisations financières* (1)	040	042				
	Total I (5)	044	048	800	320	480	640
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
		Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres * (3)	068	070	10 508		10 508	553
		072	074				
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	086	11 330		11 330	10
	Charges constatées d'avance *	092	094				
	Total II	096	098	21 838		21 838	563
	Total général (I + II)	110	112	22 638	320	22 318	1 203
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		100		100	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134		2		2	
	Résultat de l'exercice	136		9 980		2	
	Provisions réglementées	140					
Total I	142		10 082		103		
Provisions pour risques et charges		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166					
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 10 475)	172		12 236		1 100	
Produits constatés d'avance	174						
	Total III	176		12 236		1 100	
Total général (I + II + III)		180		22 318		1 203	
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

3M SOLUTIONS

Société par actions simplifiée

au capital de 100 euros

3 rue des Saules

67120 DUPPIGHEIM

RCS STRASBOURG 878 480 862

ATTESTATION DE CONFORMITÉ DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société désignée ci-après :

3M SOLUTIONS

Société par actions simplifiée

Capital : 100 euros

Siège social : 3 rue des Saules - 67120 DUPPIGHEIM

878 480 862 RCS STRASBOURG

Représentée par son représentant légal Monsieur Indiren SELLAPILLAY, Président

- Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

- Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L. 232-21 à L. 232-23 du Code de commerce à :

Monsieur Kévin SENSFELDER, responsable de bureau et Monsieur André GYSS, expert-comptable du **Cabinet GS Conseils & Stratégies**, Société d'expertise comptable immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le SIREN **902 709 856**, dont le siège est fixé au 12 rue des Frères Lumière à 67201 ECKBOLSHEIM.

Monsieur Indiren SELLAPILLAY



3M SOLUTIONS

Société par actions simplifiée

au capital de 100 euros

3 rue des Saules

67120 DUPPIGHEIM

RCS STRASBOURG 878 480 862

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 24 JUIN 2022

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS E L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

L'an 2022,
Le 24 juin,
A 17 heures

Monsieur Indiren SELLAPILLAY,
Le 30 mars 1984 à Strasbourg,
De nationalité Française,

Propriétaire de la totalité des 100 actions de 1 euro composant le capital social,

Associé unique et Président de la Société 3M SOLUTIONS,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Indiren SELLAPILLAY, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021. La Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 9 980 euros de la manière suivante :

○ Bénéfice de l'exercice	9 980 euros
○ Affectation en Réserve Légale	10 euros
○ Distribution de dividendes	9 000 euros
○ Affectation en « report à nouveau »	970 euros

<i>Solde ancien compte « report à nouveau créditeur »</i>	<i>2 euros</i>
<i>Solde nouveau compte « report à nouveau créditeur »</i>	<i>972 euros</i>

L'Associé Unique décide de distribuer le bénéfice brut de la somme de 9 000 euros, et dont la somme nette de 6 300 euros au titre de dividendes.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

TROISIEME DÉCISION

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

QUATRIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Indiren SELLAPILLAY
Associé et Président de la Société



3M SOLUTIONS

Société par actions simplifiée

au capital de 100 euros

3 rue des Saules

67120 DUPPIGHEIM

RCS STRASBOURG 878 480 862

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 24 JUIN 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 9 980 euros de la manière suivante :

○ Bénéfice de l'exercice	9 980 euros
○ Affectation en Réserve Légale	10 euros
○ Distribution de dividendes	9 000 euros
○ Affectation en « report à nouveau »	970 euros

<i>Solde ancien compte « report à nouveau créditeur »</i>	<i>2 euros</i>
<i>Solde nouveau compte « report à nouveau créditeur »</i>	<i>972 euros</i>

L'Associé Unique décide de distribuer le bénéfice brut de la somme de 9 000 euros, et dont la somme nette de 6 300 euros au titre de dividendes.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

Certifié conforme
Le Président



IS

